

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 31 mars 2016

**Rapporteur :
Monsieur Yves GENTRIC**

N° 24

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 07/04/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/04/2016 (accusé de réception du 06/04/2016)

Acte original consultable au service des assemblées

Hôtel de Ville et d'agglomération

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Demandes de subventions 2016 : associations horticoles et de randonnées

La ville de Quimper soutient les associations horticoles et de randonnées et à ce titre, il est proposé d'accorder les subventions suivantes.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accorder au titre de l'année 2016 les subventions suivantes (imputation 6574.420.823) :

- Subvention de fonctionnement de 450 € à la société d'horticulture de Quimper :

La société d'horticulture de Quimper (121 adhérents dont 57 quimpérois), a pour objectif de rassembler tous les amateurs de jardinage, de les informer lors des séances de travaux pratiques respectant l'environnement et lors des manifestations organisées par la ville de Quimper. Elle gère également un verger au Vallon Saint-Laurent où sont organisées des séances de compostage et où sont installées des ruches.

(Montant accordé en 2015 : 450 €).

- Subvention de fonctionnement de 450 € à l'association « Les sentiers du Stangala » :

L'association « Les sentiers du Stangala » (41 adhérents dont 27 quimpérois) organise des chantiers mensuels d'octobre à juin sur divers sites pour nettoyer, débroussailler des sentiers, mettre en valeur le petit patrimoine tels les lavoirs et a participé à la réalisation d'un topoguide.

(Montant accordé en 2015 : 450 €).

- Subvention de fonctionnement de 225 € à l'association « Les Amis du jardinage au naturel » :

L'association « Les Amis du jardinage au naturel » (290 adhérents dont 88 quimpérois) a pour objectif de vulgariser le jardinage au naturel par le biais d'ateliers et par leur participation aux manifestations organisées par la ville de Quimper.

(Montant accordé en 2015 : 225 €).

- Subvention de fonctionnement de 225 € à l'association « Les Mains vertes » :

L'association « Les Mains vertes » (36 adhérents dont 29 quimpérois) a pour objectif de promouvoir l'apprentissage du jardinage à tout amateur et d'initier à l'art floral. Elle participe aux manifestations organisées par la Ville de Quimper et un partenariat est en cours avec les jardins familiaux de Kervouyec.

(Montant accordé en 2015 : 225 €).